

Lundi 24 juin 9h00 [GMT + 1]

NUMERO 335

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde— PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNÈS AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien



Lettre ouverte à Madame Touraine, ministre de la Santé, pour le retrait du 3^e Plan autisme*

(II)

P^R JEAN-CLAUDE MALEVAL

La science de l'autisme n'est pas achevée

Il existe d'autres hypothèses pour appréhender l'autisme que de réduire sa complexité à une maladie, par exemple celle d'une spécificité cognitive (Mottron, Dawson) ou celle d'une spécificité subjective (Lefort, Maleval) ; le débat est loin d'être clos, la science de l'autisme n'est pas achevée. Mais le 3^{ème} plan ne s'embarrasse pas de telles considérations épistémologiques. Il ne connaît que des méthodes « qui marchent », passant sous silence que selon la HAS elle-même elles ne sont pas très probantes et connaissent beaucoup d'échecs.



Les grandes méthodes de traitement de l'autisme reposent sur des conceptions de l'humain foncièrement différentes, ce qui les induit d'emblée à s'affronter. Pourtant elles ont toutes recueilli une expérience de la pratique avec des autistes et toutes peuvent faire état de résultats thérapeutiques. Il paraît donc intéressant de s'interroger sur l'éventuelle existence de certains

points d'accord au-delà de leurs divergences manifestes. En fait il en existe plusieurs. Tout d'abord toutes ont contribué à détruire la notion d'incurabilité de l'autisme : elles insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un handicap irrémédiable et que la socialisation de ces sujets est possible – au moins pour certains d'entre eux. Aucune n'objecterait aujourd'hui sur le bénéfice de scolariser l'enfant autiste dès qu'il est capable de s'adapter à l'enseignement ordinaire – à la condition qu'il ne soit pas rejeté par les autres élèves. La nécessité d'individualiser la prise en charge est toujours mise en avant – même par les méthodes qui s'y prêtent mal. Enfin il peut être utile d'informer certains que l'ignorance de la cause de l'autisme fait consensus : ni les apprentissages inadaptés, ni les dysfonctionnement du traitement de l'information, ni le désir inconscient des parents, ni la génétique ne sont en état d'expliquer sa genèse. De surcroît un certain rapprochement semble timidement se dessiner entre des approches antagonistes. Le rapport de la HAS note que selon des publications récentes faisant référence aux techniques comportementales ABA, il est maintenant recommandé par ses partisans eux-mêmes d'être attentif aux désirs et intentions de l'enfant. D'autre part, les réticences des institutions orientées par la psychanalyse à utiliser des méthodes d'enseignement adaptées à la cognition des autistes sont elles aussi en train de se modifier : elles ont de plus en plus souvent recours à l'utilisation des pictogrammes, à la structuration de l'environnement, et à une planification individualisée des activités.

Il existe un large consensus parmi les cliniciens sur le fait que la persistance d'un libre accès au choix des traitements soit la seule attitude compatible avec l'incertitude des connaissances scientifiques actuelles sur l'autisme, de sorte qu'il apparaît urgent de rétablir le débat démocratique actuellement mis à mal sur la question complexe du traitement de l'autisme. Le retrait du 3^{ème} plan autisme en constitue un préalable incontournable.

Il faut insister sur le fait que ce 3^{ème} plan n'est pas parvenu à s'imposer aux cliniciens. Le rapport de la HAS 2012 a suscité de leur part un large rejet, « aussi bien, comme le souligne E. Laurent, de la part des organisations professionnelles regroupant toutes les tendances de la psychiatrie française, celles qui sont chargées d'en élaborer la représentation, que de la part des experts les plus familiers avec la réalité des prises en charge des sujets autistes, et donc plus avertis des effets de réel et des impossibilités que cela implique ». De surcroît, l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI), par un communiqué de presse du 20 Janvier 2012, déclarait s'opposer à la proposition de loi visant à interdire l'accompagnement psychanalytique des personnes autistes, celles-ci et leurs familles, y est-il affirmé, « ont besoin de compétences multiples pour répondre à leur problématique »¹. La nécessité d'une « approche pluridisciplinaire » y était soulignée. La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine (FASM), mouvement national auquel adhèrent 300 associations et 130 établissements, constate les faiblesses méthodologiques du rapport final. Dans un communiqué de presse, en date du 16 mars 2012, intitulé « La Has et l'autisme : une autorité de moins en moins haute », le Dr B. Durand, son président, souligne : « Concernant les interventions recommandées, la FASM s'étonne de voir mis sur le même plan, comme s'il s'agissait de comparer des stratégies alternatives de prise en charge, des modes d'intervention qui ne relèvent

pas des mêmes logiques (méthodes éducatives, psychanalyse, psychothérapie institutionnelle, packing, chimiothérapies) qui ne peuvent être, si nécessaire, que coordonnées et complémentaires. Cet amalgame est d'autant plus surprenant qu'il vient d'un organisme qui revendique une démarche objective : la première condition d'une réflexion scientifique est de ne pas confondre des objets relevant de catégories différentes, ce qui ne semble pas avoir été le cas ». Il conclut que le rapport final de la HAS « se rapproche plus d'un manifeste visant à faire interdire la psychanalyse et la recherche clinique et à conforter les méthodes comportementales et plus particulièrement l'une d'entre elles, prenant ainsi le risque de rallumer des guerres dont les premières victimes seront les enfants, et les personnes autistes en général, ainsi que leurs familles... »²

Les méthodes éducatives « efficaces », se heurtent à un taux d'échec élevé, supérieur à 50% pour l'étude la plus probante en faveur de la méthode ABA ; dès lors comment pourra-t-on contraindre les professionnels à leur pratique exclusive – même au nom de la science ? Les menaces financières visant les établissements brandies par le 3^{ème} plan autisme n'y suffiront pas. Sa base scientifique friable ne saurait justifier un recours exclusif aux méthodes éducatives, de surcroît les recommandations éthiques de la HAS s'avèrent souvent en contradictions avec les recommandations techniques, comment espérer dès lors qu'il puisse s'imposer à tous ? La science de l'autisme du 3^{ème} plan est sélective : elle ne dépasse pas ce qui est toléré par *Autisme France*. Il fait le choix d'exacerber une situation conflictuelle en prenant un parti aveugle en faveur de méthodes éducatives. Un tel choix fait du tort aux autistes : certains d'entre eux réagissent favorablement aux méthodes éducatives, d'autres se saisissent plus volontiers des approches psychodynamiques, ce ne sont souvent pas les mêmes. Au lieu d'additionner les méthodes qui marchent partiellement, le 3^{ème} plan autisme fait le choix d'une soustraction qui laissera beaucoup d'autistes désarmés. Ainsi il ne contribuera guère à la cause qu'il prétend servir. Il rencontrera sur le terrain les mêmes résistances que les plans précédents de la part des professionnels et des administratifs informés de l'état actuel des connaissances. Plutôt que de tenter d'œuvrer au rapprochement d'approches différentes, le choix partisan du 3^{ème} plan autisme dans le contexte actuel est une maladresse politique.

En ce qui concerne le mariage gay le gouvernement de la France a su faire primer des considérations éthiques et humanistes sur des données scientifiques assez incertaines, posant là encore des problèmes épistémologiques complexes ; quant à la prise en charge des autistes il adopte une position contraire : il prétend soumettre l'éthique et l'humain à une science abusivement présentée comme achevée.

Notes

*

La partie I peut être consultée dans le [Lacan Quotidien n° 330](#)

¹ Unapei. L'Unapei s'oppose à la proposition de loi de M. Daniel Fasquelle visant à interdire l'accompagnement psychanalytique des personnes autistes. Communiqué de presse. 20 Janvier 2012. (disponible sur internet).

² Durand B. La HAS et l'autisme : une autorité de moins en moins haute. Fédération d'aide à la Santé mentale croix-marine. 16 mars 2012. (disponible sur internet).
